

VOUS AUSSI POUVEZ ÉLIRE LES SÉNATEURS. SI SI...



Photo : dreamstime.com (libre de droits)

A quelques heures du changement probable de majorité au Sénat, je vous propose la lecture d'un article paru dans Le **Canard enchaîné** de cette semaine (24 septembre 2014). Cet article nous apprend que les Grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers régionaux, généraux et municipaux) ne sont pas les seuls à avoir voix au chapitre pour désigner nos sénateurs. En effet il existe, à ma grande surprise et sans doute à la vôtre aussi lorsque vous aurez lu l'article, une autre catégorie d'électeurs baptisés "Délégués supplémentaires" que la Presse omet de signaler à chaque fois qu'elle désigne doctement les "Grands électeurs". Il est vrai que ces électeurs supplétifs n'ont rien de grand ce qui explique probablement qu'ils soient ignorés. Bien qu'électeurs de seconde zone, ils jouent néanmoins un rôle éminemment important et dans certaines circonstances ils peuvent être jusqu'à quatre fois plus nombreux que leurs « grands frères » et représenter jusqu'à un tiers des votants d'un département !!!

L'article en question que j'ai eu du mal à cadrer dans un format 21x29,7 et qui ne va pas améliorer l'image de "Tous pourris" souvent collée au dos de nos politiques, est disponible ICI (après tout, ce sont eux qui font les lois !).